



LA TRANCHE-SUR-MER magazine

3^E TRIMESTRE 2022 / N°82

**La Municipalité engagée
aux côtés de l'État sur
la problématique de
l'Érosion Côtière**

**CENTRE DE REMISE EN FORME :
DES PREMIÈRES VUES 3D**

Le mot du maire 03

ACTION

Centre de remise en forme, le projet se concrétise 04

Travaux de l'école 05

Des poteaux ajoutés pour "passer la fibre" 05

Les transports solidaires à La Tranche-sur-Mer 06

La police municipale déménage 06

Nouveaux commerces 06

Le printemps « donne le la » d'un été sol'aire 08

Rappel taxe de séjour 09

« Zéro cash » pour les parkings tranchais à horodateur 09

JEUNESSE

Animations de l'été au parc des Floralies 10

Terre de jeux 2024 - Une journée olympique et paralympique pour les écoles 11

CULTURE

Place à l'été 12

Un été chaud, riche et joyeux 13

ENVIRONNEMENT

Érosion côtière : Quels enjeux pour la commune 14

Enquête publique - Dignes des Rouillères et de la Belle Henriette 15

Les plantations « Une naissance, Un arbre » se multiplient 15

Lutte contre les nuisibles 16

Le cmj participe à la végétalisation du skate park 16

PARTAGE

La municipalité au plus près des associations 18

Actualités des associations 18

PRATIQUE

Bruits de voisinage, des règles s'appliquent à tous 20

Une complémentaire santé sociale pour votre commune 21

Les permanences de france services 21

Calendrier de collecte des déchets 22

Etat civil 22

Tribune de la majorité - L'été s'annonce beau et chaud 23

Tribune de la minorité - La Tranche-sur-Mer face à l'érosion côtière 23



LE MOT du Maire

Le début des vacances d'été marque pour la Municipalité la fin temporaire des travaux de voirie et d'embellissements, travaux qui reprendront à la rentrée. Nous sommes donc prêts à accueillir l'ensemble des touristes qui, cette année encore, seront nombreux à apprécier les atouts et infrastructures de notre commune.

Vacanciers mais aussi résidents pourront profiter de la rénovation complète de la plaine de jeux du fond du Mourat avec un nouveau city stade et de nouveaux jeux pour les enfants. Un parcours de santé a été également installé le long du plan d'eau du Maupas, à proximité du skate park. Enfin la piste cyclable longeant l'Auniscéane, en direction de la plage Clémenceau, a bénéficié d'un élargissement et d'un nouvel enrobé afin que la cohabitation soit plus facile entre piétons et cyclistes.

« Dans ce bulletin municipal, nous abordons le sujet de l'érosion côtière. Comme vous avez pu le lire ou l'entendre par voie de presse, nous faisons partie des 126 communes impactées par ce phénomène. »

Le Conseil Municipal a délibéré et confirmé notre souhait de bénéficier de la procédure dans le cadre du décret portant sur ce sujet. Concrètement cette décision nous permet d'aller plus loin dans notre démarche par rapport à notre PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoral) qui définit déjà, via un code couleur, les zones à risque. Notre obligation future, avec le soutien de l'Etat, va être d'établir dans

les 4 ans à venir, des cartes à 30 ans et 100 ans du trait de côte.

Un cabinet spécialisé va accompagner la commune sur ces travaux et des subventions de l'Etat nous serons versées à hauteur de 80% pour financer ces études.

Les fortes chaleurs ont commencé tôt cette année. Dès l'Ascension, les plages tranchaises ont été très fréquentées. Cet afflux de visiteurs conforte la Municipalité dans l'intérêt de mettre en place, dès les week-ends prolongés d'avant saison, une surveillance des plages. Les touristes des mois de mai et juin ont le droit à la même surveillance que ceux de juillet / août. C'est un argument de plus qui nous permettra d'étendre notre période de saison touristique.

A ce propos, le label Pavillon Bleu a renouvelé la labellisation de 7 de nos plages tranchaises. Ce seront donc 8 plages (Flandre Dunkerque étant une plage surveillée mais pas encore labellisée Pavillon Bleu) qui bénéficieront de la vigilance de nos 32 maîtres-nageurs sauveteurs.

Côté sécurité toujours, nous espérons bénéficier d'un renfort de la gendarmerie afin de compléter notre dispositif, notamment la nuit pour contenir les éventuels débordements de sorties de bars et boîtes de nuit.

Les réunions de sécurité, ouvertes à tous, seront également mises en place dès juillet et cela tous les samedis de l'été à 9h en Mairie. Ces

réunions ont pour but de faire un tour d'horizon de l'activité et de répondre au public présent. Des représentants de la police municipale, de la gendarmerie, des pompiers ainsi que des sauveteurs, siègent également au conseil de sécurité.

Pour conclure, vous trouverez dans ce bulletin quelques vues 3D du futur centre de remise en forme et bien-être. Pour aller plus loin dans la découverte, je vous invite à vous connecter au site de la Mairie (rubrique actualités) et visionner la vidéo 3D qui nous plonge dans le futur bâtiment, aux allures d'un élégant paquebot.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter à tous, résidents, vacanciers, excursionnistes, un très bel été à La Tranche-sur-Mer. Avec plus de 300 animations gratuites proposées par le service culturel mais aussi par la ludothèque, le service des sports ainsi que l'Office de Tourisme, l'été sera animé.

Nos commerçants, hébergeurs et prestataires d'activités tranchais vous réservent un accueil des plus chaleureux. Merci à eux pour leur professionnalisme et très bonne saison à tous.

Serge KUBRYK

Maire de La Tranche-sur-Mer,
Président de la SPL Office de tourisme
de La Tranche-sur-Mer.

CENTRE DE REMISE EN FORME

Le projet se concrétise

Un centre de remise en forme en Sud Vendée, une grande première qui va faire le bonheur des vacanciers mais aussi des Tranchais et habitants des communes environnantes.

Annoncé lors de la campagne municipale de 2020, le projet du centre de remise en forme se concrétise.

Mi-mai une première vidéo 3D a été mise en ligne sur le site de la Mairie, rubrique actualités.

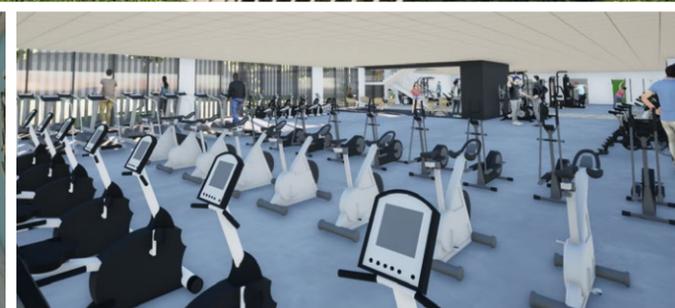
C'est un bâtiment audacieux, à la forme d'un élégant paquebot, qui a été présenté à la Municipalité par le cabinet Vallée Architecture.

Situé entre le lotissement du « Perthuis Breton » et le complexe aquatique « l'Auniscéane », le défi était de taille pour imaginer un bâtiment à la fois discret, harmonieux et qui s'intègre dans l'environnement, tout en alliant de généreux volumes afin de satisfaire les sportifs.

Pari réussi pour ce futur complexe qui accueillera au rez-de-chaussée, 600m²

dédié au fitness (machines, espace de cours, vestiaires, zone de détente...). À l'étage, l'espace bien-être sera composé de 4 cabines de soins, une cabine cryothérapie (thérapie par le froid), un hammam, un sauna, un jacuzzi ainsi qu'un grand solarium et un sun deck, vue mer.

Ci-dessous quelques vues 3D du futur centre.



TRAVAUX DE l'école

Les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'école de la Mer suivent leur cours.

La dalle et les murs de la partie restauration sont réalisés.

Concernant la partie rénovation des anciens bâtiments, les cloisons ont été abattues, l'électricité et la plomberie ont été refaites tout comme l'isolation.

Les ouvertures ont été également changées.



DES POTEAUX AJOUTÉS pour "passer la fibre"

Ces derniers jours, de nombreux Tranchais ont pu faire le désagréable constat de la pose d'un poteau en bois à proximité de leur résidence. Pourquoi rajouter des poteaux alors que la tendance est à l'enfouissement des lignes ? Tout comme ses concitoyens, la Mairie de La Tranche-sur-Mer regrette cette centaine de poteaux bois, en contradiction totale avec la politique éco touristique de la station. Ces poteaux en bois implantés par Vendée Numérique, sont imposés à la Municipalité, dans le cadre du déploiement de la fibre.

Dès lors que des fourreaux sont en place, la fibre passe alors par voie

souterraine. Mais sans travaux de réfection de voiries, ou sans construction nouvelle, la pose d'un poteau en bois est systématisée.

Pourquoi ne pas enfouir la fibre ou la faire passer sur des poteaux existants ?

■ Tout d'abord pour des questions de temps et de coût : créer des fourreaux pour chaque déploiement de fibre serait impossible dans les temps impartis (Vendée Numérique s'est engagé à déployer la fibre sur toute la Vendée avant le 31 décembre 2023) et le département (via Vendée Numérique) n'aurait pas les budgets pour entreprendre

ces travaux sur tout le territoire.

■ La fibre aurait pu passer sur les poteaux électriques (en béton) mais Enedis a refusé cette charge supplémentaire, pour des raisons de sécurité (risque de chute en cas de tempête).

■ Enfin à partir de 2026, l'opérateur téléphonique Orange (anciennement France Telecom) doit enlever tous les poteaux de son réseau cuivre (le réseau téléphonique historique qui sera remplacé par un réseau fibre optique). Vendée Numérique ne pouvait donc pas s'appuyer sur les poteaux téléphoniques.

Toutes les communes vendéennes connaissent la même situation que La Tranche-sur-Mer.

Christian Nolleau,
Conseiller municipal, délégué aux nouvelles technologies et aux relations avec les organismes extérieurs.

À LA TRANCHE-SUR-MER

Les Transports Solidaires

L'Association Déplacements Solidaires Sud Vendée Littoral a pour but d'aider les habitants des 44 communes de la communauté Sud Vendée Littoral ne disposant pas de moyen de locomotion, à rompre leur isolement quel que soit leur âge.

L'Association Déplacements Solidaires intervient pour des besoins de transports occasionnels (courses, professionnel de santé, visite de proche...),

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

La personne désirant utiliser notre service de transport s'inscrit auprès du référent de La Tranche-sur-Mer : **M. Jacques Sureau**
☎ 06 22 56 9 362
puis réserve sa demande de transport par téléphone au moins 3 jours à l'avance et s'acquittera au retour du transport d'une participation aux frais de

déplacement du chauffeur. La cotisation d'adhésion à l'association est de 5 euros par personne physique et par année civile (1^{er} janvier-31 décembre). La personne ayant besoin d'un transport se met en relation, pour sa 1^{ère} demande, avec le référent de La Tranche-sur-Mer qui va organiser sa 1^{ère} prise en charge avec un chauffeur bénévole disponible pour l'emmener.



Nous recherchons des chauffeurs bénévoles à La Tranche-sur-Mer ;

si des personnes sont intéressées pour devenir chauffeur de notre

association, nous leur demandons d'entrer en contact avec notre référent, monsieur Jacques Sureau, pour se faire connaître et obtenir des informations.

Les chauffeurs peuvent se rendre disponibles du lundi au vendredi mais restent maîtres de leur emploi du temps.

Pour des renseignements plus particuliers, vous pouvez vous adresser au président de l'Association Déplacements Solidaires SVL :

Bernard Charrier

☎ 06 20 56 36 29

✉ bernardcharrier85@orange.fr

LA POLICE MUNICIPALE déménagement

La Police Municipale de La Tranche-sur-Mer a déménagé dans des locaux plus vastes, au 6 rue du Maupas.

Ce déménagement entraîne un changement de numéro de téléphone.

Vous pouvez les joindre dès à présent au 02 55 86 00 10



LE PANIER DE M. AUGUSTE CHANGE DE PROPRIÉTAIRES



Le restaurant le Panier de M. Auguste a été repris depuis ce printemps par M. Benjamin Goichon. Bien décidé à privilégier le local, le chef cuisinier s'est entouré de producteurs de proximité comme les huîtres de la Guittière, la ferme de la Rochette pour les desserts ou encore les vins du domaine Pierre Folle à Rosnay. Tout est préparé sur place avec des produits frais autour de la mer : poisson, moules, fruits de mer. Plateaux de fruits de mer à emporter.

+ d'infos

📍 2 rue du Maupas

☎ 06 71 39 83 53

📅 Ouvert à l'année

📍 Le panier de M Auguste

L'HÔTEL « LA CÔTE DE LUMIÈRE » REFAIT À NEUF



Pari réussi pour les nouveaux propriétaires de l'hôtel « La Côte de Lumière » (à la Terrière), qui après deux ans de fermeture, rouvre à neuf. A la fois chaleureux, confortable et intimiste, cet hôtel à taille humaine et à l'accueil personnalisé dispose de 16 chambres au total, dont 1 suite familiale. Nouveaux sanitaires, literie haut de gamme, décoration soignée... rien n'a été laissé au hasard par le couple de

repreneurs, exerçant précédemment dans l'hôtellerie. Le restaurant de l'hôtel a également bénéficié d'une rénovation complète. Le chef propose une carte volontairement restreinte autour de la cuisine traditionnelle française avec un menu ouvrier les midis, en semaine. Possibilité de privatiser la partie restaurant.

+ d'infos

📍 34 rue du Commerce

☎ 02 59 19 00 29

📅 Ouvert à l'année

✉ hotel.lacotedelumiere@gmail.com

📍 La Côte de Lumière

LA BIJOUTERIE CASSEL



La bijouterie Cassel a ouvert au printemps, à la place de l'ancienne bijouterie Voix, dans l'hypercentre. Passionnée par son métier, Mme Cassel propose une large gamme de produits : du bijou fantaisie (exemple marque Zag) à la joaillerie haut de gamme (Mauboussin). Or, argent, horlogerie... vous serez conseillé dans vos choix avec gentillesse, précision et bienveillance. Il est également possible de commander si vous ne trouvez pas votre bonheur en magasin. Petite réparation sur place. Mme Cassel travaille également avec deux ateliers de confiance pour les réparations plus importantes. Possibilité de prendre rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture.

+ d'infos

📍 22 avenue de la Plage

☎ 02 44 39 12 21

📅 Ouvert à l'année : du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h30 à 19h

ATLANTICRAFT



AtlantiCraft, est un fabricant et vendeur de bateaux semi-rigides en aluminium qui vend en direct ses bateaux, sans passer par un réseau de concessionnaires. Implanté à La Tranche-sur-Mer depuis fin 2021, la marque propose différentes gammes de semi-rigides de l'annexe jusqu'au bateau de 9.60 mètres. Un programme de formation est également proposé à destination des particuliers pour de la prise en main de bateaux.

+ d'infos

📍 www.atlanticraft.fr

☎ Gautier : 06 04 53 55 90
Théo : 07 82 80 23 05

LA BELLE SAISON



Une nouvelle cabane de plage a ouvert début avril, à l'accès 31 (plage Clémenceau). La Belle saison à la décoration soignée, propose un assortiment de plateaux (charcuterie, produits de la mer) faits à partir de produits locaux, ainsi que des salades de saison. Carte de vins et bières locales également. Terrasse intimiste vue mer.

+ d'infos

📍 Plage Clémenceau accès 31
Au bout de l'avenue des Tulipes

📅 Ouverture l'été de 10h30 à 23h

LE PRINTEMPS « donne le la » d'un été sol'aire

Alors que les vacances de printemps ont eu leur lot de surprises entre fréquentation aléatoire et météo capricieuse, juin se met de concert avec juillet et août pour un été 100% musique, sport et découverte.



Les balades Baludik

À GRANDS COUPS DE PÉDALES

Et nous commençons avec Les Vélos Régalades qui se sont fait entendre ce samedi 4 juin, place de la Liberté. Entre klaxon, sonnette et Rosalie orchestre, l'heure était à la fête pour le plus grand plaisir des locaux et vacanciers venus découvrir de façon ludique les richesses naturelles et gastronomiques de notre territoire.

“ **Un événement qui aura réuni plus de 400 participants sur les boucles du tour et 25 exposants venus partager conseils et astuces pour un séjour gourmand, culturel et sportif.** ”

SUR UN PAS PLUS LENT

Les traditionnelles balades connectées Baludik et enquêtes mystères "Qué tō quo na u ?" à vélo et plus récemment "Qué co l'ail ?" à pied semblent trouver leur public, chaque jour plus nombreux à s'élancer dans les rues du centre-ville.

Depuis son lancement en avril, le "Qué co l'ail" enregistre près d'une cinquantaine de participations.

POUR DES DÉCOUVERTES CULTURELLES

Les visites guidées de la ville et de l'écluse à poisson reprennent du service à partir du 7 juillet et seront assurées par le personnel de l'Office de Tourisme.

Les demi-journées découvertes de la forêt seront quant à elle prises en charge par un guide de l'Office National des Forêts.

Programme des Rendez-vous de l'été disponible dans nos bureaux

UNE ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

Enfin, parce que sans eux l'été serait encore plus "chaud" l'Office de Tourisme accueille, en plus des salariées Julie, Lucie et Romane, 3 saisonniers : Constance, Sarah et Valentin, qui se feront un plaisir de vous conseiller lors du choix de vos activités

L'effectif est au complet, l'été peut commencer.

**Voilà l'été,
voilà l'été.**

”

RAPPEL Taxe de séjour

Pour rappel, la taxe de séjour au réel est instituée sur l'ensemble de la commune de La Tranche-sur-Mer (sur la période du 1^{er} avril au 30 septembre de chaque année).

Tous les hébergements marchands (Les campings – Les Villages de vacances – Les hôtels – Les meublés de tourisme – Les chambres d'hôtes) ont pour obligation de collecter, déclarer et reverser cette taxe

La recette de celle-ci est affectée au tourisme : elle a pour objet de favoriser au financement des dépenses liées à la fréquentation touristique de la commune (CGCT articles L2333-26 à 47, R2333-43 à 58 et L5211-21).

3 étapes simples pour vous accompagner dans cette gestion :

1

Déclaration cerfa (meublé de tourisme / chambres d'hôtes)

2

Gestion de la taxe de séjour
Déclaration des locations mensuelles
Reversements simplifiés

3

Classement des meublés de tourisme (non obligatoire)
<https://taxe.3douest.com/lafranchesurmer>

« ZÉRO CASH » pour les parkings à horodateur

La Municipalité de La Tranche-sur-Mer fait évoluer son mode de paiement concernant les horodateurs. Depuis le 26 mai les visiteurs peuvent payer les parkings à horodateur avec leur carte bancaire (possibilité également de sans contact) ou via les applications mobiles « Paybyphone » et « PrestoPark ».

“ **Le paiement par pièce de monnaie n'est plus possible.** ”

UNE APPLICATION MOBILE POUR NE PLUS AVOIR À SE SOUCIER DU TEMPS !

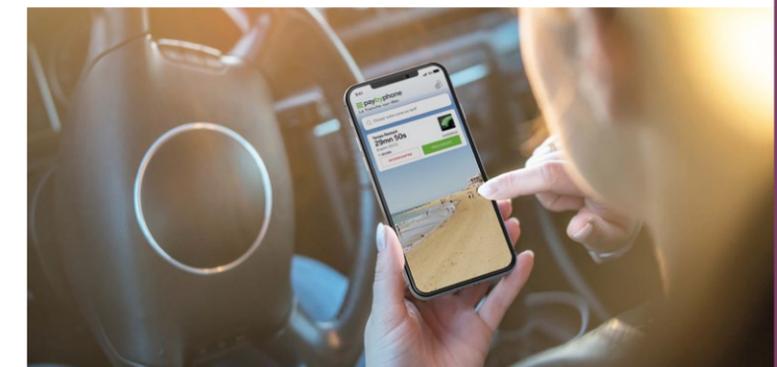
La Municipalité a fait appel au service de la société PayByPhone pour mettre en place un nouveau mode de paiement des parkings, via leur application mobile.

L'avantage ? Le paiement et la gestion se font à distance. Plus besoin donc d'avoir de la monnaie sur soi ou

de se soucier de l'heure de fin du parking : avec l'application PayByPhone, les automobilistes ont l'horodateur dans leur poche.

Disponible depuis l'application mobile (Android ou iOS), le site internet et même par serveur vocal, PayByPhone permet, en quelques clics, de sélectionner la zone et la durée de stationnement puis de valider le paiement. Ensuite, il suffit de se laisser guider : les alertes de rappel avant la fin permettent d'éviter les oublis et les fonctions « prolonger » et « stopper » permettent d'ajuster le ticket à distance – pour ainsi ne payer que le temps réellement utilisé.

A la fin du stationnement, un reçu est envoyé à l'utilisateur, qui peut également le télécharger en PDF depuis son compte sur le site PayByPhone. Côté contrôle, les agents de surveillance scannent la plaque d'immatriculation du véhicule pour voir le ticket en temps réel sur leur terminal.



PARC DES FLORALIES un été animé



LE CALOGEAT

Sur le chemin de l'exposition « Parcours Patrimoine » se trouve un calogeat (petite cabane en bois) **ouvert tous les jeudis de l'été (à partir du 7 juillet) de 14h30 à 17h30**. L'association « Autrefois La Tranche » y expose des souvenirs tranchais comme des anciennes cartes postales, photos de la fête des fleurs, outils d'autrefois...

LECTURES DE CONTES ET SOIRÉE POLARS

Cette année, l'association « Les Amis de la bibliothèque Côte de Lumière » propose des lectures de contes à destination des 3 - 9 ans. **Rendez-vous les jeudis 21 juillet et 28 juillet ainsi que les jeudis 11 août et 25 août de 11h à 12h.**

Pour les plus grands, l'association propose une soirée lecture de polars, à la lueur d'une lanterne, **le mardi 23 août de 21h30 à 22h30.**

LA CABANE À JEUX

La cabane à jeux, tenue par la ludothèque L'Ilot Jeux, **est ouverte tous les mercredis de 10h30 à 12h et de 15h à 17h30** (jeux de société et jeux en bois) ainsi que **les vendredis de 10h30 à 12h** (jeux en bois).

ESCAPE GAME, JEUX D'ORIENTATION, JEUX DE PISTE... DES JEUX POUR TOUTE LA FAMILLE

12 jeux de piste sont proposés par la ludothèque à travers le parc. Les énigmes sont adaptées aux petits et aux grands de quoi jouer en famille, entre amis... Un escape game sur table « Mission Hoffman », pour les + de 10 ans et en compétition avec d'autres équipes, sera également proposé.

Enfin 2 jeux d'orientation sont proposés pour les 3-10 ans. Le principe ? Chercher des symboles, s'orienter avec une carte, résoudre une énigme dans le parc... Inscription au préalable sur le site internet

de la Mairie : www.latranchesurmer.eu rubrique Ludothèque.

Le jeu de piste « Le voleur de sable » se joue en autonomie et sans inscription. La feuille de route est téléchargeable sur www.latranchesurmer.eu rubrique Ludothèque.

UNE COURSE D'ORIENTATION POUR LES PLUS SPORTIFS !

Les animateurs sportifs proposent à **partir du lundi 18 juillet, une semaine sur deux, une course d'orientation à destination des 7-13 ans (15h-17h)**. A l'aide d'une carte et/ou de photos, venez parcourir le parc et retrouvez le plus de balises possible.

UN MAGICIEN À L'OMBRE DES PINS

Julien le Magicien sera présent **les mardis 5 et 19 juillet** ainsi que **les mardis 2, 16 et 30 août**, dans le parc des Floralies.

Au programme, il vous fera ses meilleurs tours et épatera les petits et les grands avec ses ballons sculptés.

UNE BALADE EN PONEY PUIS UNE PAUSE GOÛTER

A l'entrée du parc, « Les poneys d'Ô Village » sont prêts à promener vos enfants dans le parc des Floralies. Géraldine et Jean-Marc vous accueillent tout l'été dans la joie et la bonne humeur. Pour le goûter, profitez de la tente safari du « Petit Chalet des Floralies » pour faire une petite pause. Boissons fraîches et petite restauration.

BALADE CONNECTÉE AVEC BALUDIK

Un jeu de piste Baludik permanent est disponible dès l'entrée du parc. **Partez pour 1h de balade connectée avec Louis le héros de l'histoire**, et aidez-le à élucider quel animal s'échappe tous les soirs du parc des Floralies. Jeu de piste dès 5 ans à retrouver sur l'application mobile Baludik.

SANS OUBLIER LES INCONTOURNABLES DU PARC

Des animaux de la ferme, aux nombreuses expositions présentes dans le parc (expositions photos proposées par l'Association Tranchaise des Photographes Amateurs et expositions Parcours Patrimoine réalisées par M. Marc Priouzeau), il y a toujours une raison pour passer un agréable moment dans le parc des Floralies.



Nouveau !

Des toilettes publiques (en libre accès) se trouvent à l'entrée du parc (à côté du Petit Chalet des Floralies)

UNE JOURNÉE olympique et paralympique pour les écoles

Le Label « Terre de Jeux 2024 », obtenu par la commune de la Tranche-sur-Mer, en novembre 2020, lui permet d'accueillir les actions du Comité départemental olympique et sportif de Vendée (CDOS85). C'est dans ce cadre que les élèves, du CP au CM2, des écoles publique (école de la Mer) et privée (école Notre-Dame) ont pu participer à la journée Olympique et Paralympique le mardi 7 juin.

Différentes activités étaient au menu : rencontre avec le sportif de haut niveau, Virgil Humbert, wave skieur, pour présenter sa discipline et répondre aux questions

(à suivre sur facebook via Virgile Humbert - Waveski surfing). Activités ludiques « Sport et Diététique » et « Sport et développement durable » ainsi qu'une exposition mobile sur les jeux olympiques. Et enfin, une initiation au biathlon avec le tir à l'arc et la course à pied.

Une journée riche en apprentissage et divertissement que le grand public, pourra vivre **le vendredi 22 juillet 2022 sur la Place de la Liberté** lors de la tournée d'été du CDOS85, avec, au programme, différentes initiations sportives pour petits et grands.



PLACE à l'été

Chers Tranchaises et chers Tranchais, mais oui place à l'été et à ses joyeux rendez-vous en plein air qui nous donneront l'occasion de découvrir ou de retrouver des lieux de la Tranche sous un autre jour.

Dans quelques jours vous découvrirez notre guide de l'été avec un choix vaste de spectacles vivants, d'animations culturelles en tous genres, concerts, humour, tournées, déambulations, magie, spectacle sur l'eau, cirques, ateliers d'initiation au spectacle, danse, spectacle jeune public...

Précédé la veille par la retraite aux flambeaux, dans la gaieté et le rythme de la déambulation brésilienne Batucada, vous pourrez admirer le feu d'artifice du 14 juillet « Les merveilles du monde contemporain » suivi du bal populaire.

Et toujours attendu également le feu d'artifice du 14 août « Le pouvoir d'émerveiller », rendez-vous incontournable.

Nous aurons cet été deux concerts majeurs : le 26 juillet avec la merveilleuse chanteuse Camélia Jordana auteure-compositrice interprète musicienne World, POP, R&B et actrice française qui a été primée aux Victoires de la Musique 2019 pour son album classé dans les Musiques du Monde « Lost », et le 18 août le groupe talentueux de RAP, Rock & POP, 47 TER qui a tourné déjà dans 22 zéniths, de Montpellier à Lille en passant par Genève.

Il est à signaler également la venue le 10 août de Baptiste Ventadour, musicien auteur compositeur que vous avez remarqué à la Nuit de la Guitare 2022.

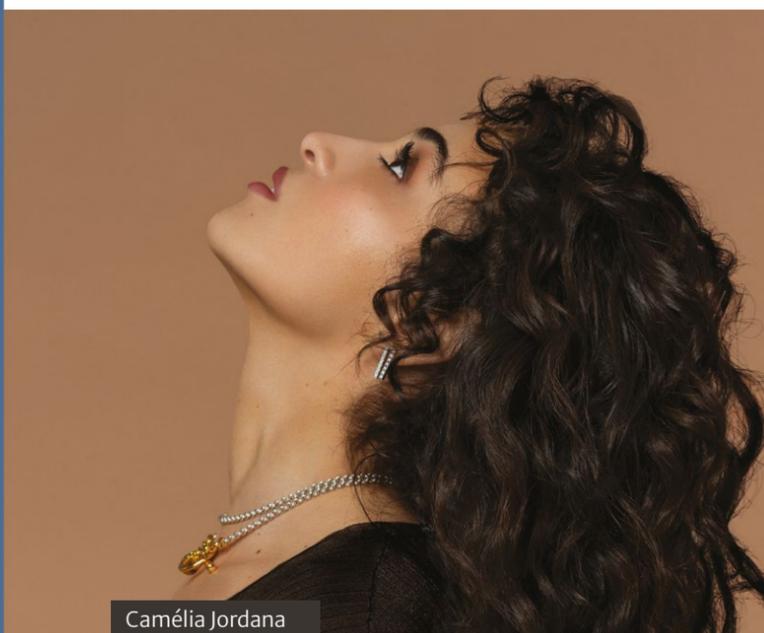
Il viendra avec sa guitare à 12 cordes

et ses belles mélodies. Il a fait les 1^{ères} parties de Claudio Capéo, Soan ou Eiffel.

C'est accompagnée du service culturel, du service technique, des personnels également de la ludothèque, du centre de loisirs, du service des sports ainsi que de nombreux partenaires tels que l'Office de tourisme, les commerçants et les artisans que je vous invite à participer nombreux à tous ces événements dans nos rues et sur nos places, pour profiter pleinement des beaux jours à La Tranche-sur-Mer.

Monique Boussaud

Conseillère municipale, déléguée aux spectacles, aux concerts et aux animations culturelles.



Camélia Jordana



47 TER



Feu d'artifice du 14 août

UN ÉTÉ chaud, riche et joyeux

Voici donc revenu le temps des vacances, du repos, des découvertes : la mer, les escapades en Vendée, et les animations de l'Été à la Tranche-sur-Mer.

On a un besoin fou de soleil, d'amitié, de partage, de surprises, d'étonnement, de plaisir... Voici, je l'espère, de quoi nous émerveiller, nous enthousiasmer.

LES EXPOSITIONS DE L'ÉTÉ

Nous vous montrerons le talent et la variété des artistes : peintres, sculpteurs, photographes, céramistes... Zoom sur la diversité ! Découvrons ici de nouvelles subtilités : si l'artiste suggère, jamais il n'impose, laissant à chacun de nous sa liberté d'interprétation.

Voulez-vous un inventaire à la Prévert ? Après avoir savouré, en juin, les deux expositions photos : **Ombres et Lumières** des Photographes tranchais, et « **Eclectic Photos** », fruit des émotions de cinq passionnés, nous verrons, au fil de l'été : « **Peintures et céramique** » de PIPANE (Christine de Chaillé), à l'univers épuré et joyeux, et son bel ajout de céramiques ; « **Compositions** » de Patricia Chatin, aux lumineuses abstractions ; « **Trente années de Voyages...** » de Patrice Poulain, qui évoque ses périples du couteau au pinceau ; puis Aylen, et sa « **Série aquatique** » aux formes et aux couleurs inspirées par les quatre éléments ; enfin, en octobre, les travaux de l'année de l'AAT (**l'Atelier d'Art Tranchais**)



Tous vont partager avec nous leur univers personnel avec leur style, leur sensibilité, leur technique. Chaque œuvre reflète la subtilité et l'élégance des formes et des couleurs, et une grande maîtrise de la lumière qui crée l'espace qui vibre alors en nous.

UNE ÉQUIPE DE CHOC, DES PARTENARIATS FRUCTUEUX

Comme vous le verrez vite, en plus des services d'animation de la commune et de ses services techniques, toujours bien présents, de nouveaux marins ont rejoint notre bateau : la médiathèque, le cinéma, le groupe « Lecture publique » de la Communauté de communes, et plusieurs associations tranchaises.

Goût de l'échange, esprit d'équipe et entraide sont nos mots-clés : avec Eveline CLAVE, adjointe déléguée au sport, au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), aux déplacements doux et à la sécurité des plages, et notre nouvelle chargée de programmation, Loana, nous rivalisons – gaiment – d'idées et de projets. Comme, par exemple, « Culture et Sport », « Sport et Culture », dans la mouvance de « **Terre de jeux, Paris 2024** ».

QUE D'EAU, QUE D'EAU

Et pourquoi parler de 2024 dès cet été ? C'est que tout commence aujourd'hui. Début juillet, lors des Fêtes de la Mer et des Littoraux, **Arnaud GAIST**, notre skipper au départ de la GGR, nous propose une Rencontre-échange sur le quotidien d'un navigateur solitaire, engagé dans une course autour du monde. Marin ET conférencier, n'est-ce pas déjà la meilleure preuve de l'union du Sport et de la Culture ?

A ces Fêtes, aussi, nous allons « **Naviguer léger** », avec la « **Compagnie le pianO du lac** », un spectacle flottant, musical, aérien, volant, plein de fantaisie et de dérision... Leur piano suspendu au-dessus de l'eau, Evelyne et Nico nous invitent à caresser le ciel et à plonger avec eux dans un bain de fraîcheur enchanté, qui s'achève sous les étoiles. Navigation ET musique...

C'est ainsi que nous allons embarquer, à leurs côtés, pour un été en feu d'artifice, un été que je vous souhaite riche, chaud, et joyeux !

Marie-France LACROIX

Conseillère municipale, déléguée à la culture littéraire et artistique.

ÉROSION CÔTIÈRE : Quels enjeux pour la commune ?

Le 20 janvier 2022, le Conseil municipal a voté en faveur de l'inscription de La Tranche-sur-Mer à la liste des 126 communes touchées par un risque d'érosion, dans le cadre de la loi « climat et résilience » nous donneront l'occasion de découvrir ou de retrouver des lieux de la Tranche sous un autre jour.

Initialement, le projet de décret visait de nombreuses communes vendéennes et plus largement du littoral français. A ce jour, en Vendée, seule la commune de La Tranche-sur-Mer s'est engagée au côté du gouvernement pour travailler sur cette problématique.

DE NOUVELLES RÈGLES D'AMÉNAGEMENTS

Selon l'indicateur national de l'érosion côtière, la loi Climat et Résilience de 2021 prévoit de nouvelles dispositions pour ces communes en première ligne. Les municipalités vont devoir cartographier, d'ici 4 ans, les zones menacées par la montée des eaux, à 30 et 100 ans. Cette carte devra servir de base pour établir de nouvelles règles d'aménagements du

territoire, allant jusqu'à des interdictions de construire.

Dans les zones exposées à l'horizon de 30 ans, les nouvelles constructions seront interdites, mais avec des exceptions pour des extensions non habitables. Les zones à l'horizon 100 ans restent constructibles, avec une obligation de démolition quand la menace se rapprochera.

« **Concrètement, à La Tranche-sur-Mer, ce sont une cinquantaine de maisons menacées par le recul du trait de côte.** »

Face au manque de terrain constructibles, M. le Maire attend des services de l'Etat que des terrains soient débloqués (dans des zones actuellement non constructibles) pour pouvoir construire et reloger ses habitants qui seront frappés

d'expropriation dans les années à venir.

DES ACTIONS DE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRE

A partir de cet automne, un nouveau système de lutte contre l'érosion des dunes sera installé au niveau des entrées de plage 37 et 38 (parc du Rocher).

Le Wave Bumper est un système de défense unique qui a fait ses preuves sur la côte basque, notamment à Biarritz.

Concrètement ce sont des digues amovibles anti-submersion qui renvoient les vagues vers le large (voir photo). Sur cette partie de la côte particulièrement touchée par l'érosion, la Municipalité espère ainsi amortir les vagues qui abîment les dunes lors des fortes tempêtes.



ENQUÊTE PUBLIQUE

Digues des Rouillères et de la Belle Henriette

Une enquête publique relative au projet d'aménagement portant sur la création et la restauration des digues situées aux Rouillères et à la Belle Henriette aura lieu dès la fin de l'été. M. Rivalland, commissaire enquêteur désigné, tiendra des permanences à la Mairie de La Tranche-sur-Mer les jours suivants :

- Mardi 30 août 2022 de 9h30 (ouverture de l'enquête) à 12h30
- Mardi 13 septembre 2022 de 14h à 17h
- Mardi 20 septembre 2022 de 14h à 17h
- Vendredi 30 septembre 2022 de 14h à 17h (clôture de l'enquête)

Jacques GAUTIER
1^{er} adjoint délégué à l'urbanisme



LES PLANTATIONS « UNE NAISSANCE, UN ARBRE » se multiplient

Depuis de nombreuses années, la Mairie souhaite la bienvenue aux nouveau-nés tranchais en leur offrant un arbre planté par la Municipalité.



Cette année ce ne sont pas 11 arbres plantés pour 11 naissances, mais 33 arbres.

Une pépinière « pouponnière » donc composée d'érables champêtres et de pins maritimes, essences propices au climat tranchais.

Cette augmentation va permettre d'assurer par la suite un arbre pour chaque enfant né en 2021.

A l'issue de cette plantation, les familles ont été invitées sur place, mercredi 20 mai, rue du Pare Feu, à l'entrée de la forêt communale.

L'occasion pour M. le Maire de souhaiter la bienvenue à ces nouveau-nés et d'inciter les familles à revenir régulièrement sur ce lieu.

La Municipalité bénéficie de subventions de la part de la région Pays de la Loire dans le cadre de cette opération.

Pour les naissances de 2016 et 2017, la Municipalité en concertation avec l'ONF (L'Office National des Forêts) avait fait le choix de réaliser l'opération le long de la piste cyclable, du côté du plan d'eau du Maupas.

Certains arbres avaient été arrachés suite à des actes malveillants. L'ONF a donc procédé à de nouvelles plantations de pins maritimes et d'érables champêtres dans l'espace sécurisé.

LUTTE contre les nuisibles



IDENTIFICATION ET STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

La campagne d'identification et de stérilisation des chats errants porte ses fruits. Depuis les premiers trappages réalisés par l'association « Tranch'Chats », ce sont 37 chats qui ont été stérilisés ou castrés sur les 60 interventions programmées.

Pour rappel, les chats sont ensuite relâchés et identifiés « chats libres » de La Tranche-sur-Mer ou de « 30 millions d'amis ».



STÉRILISATION DES ŒUFS DE GOELANDS

La Municipalité a sollicité la société Bionéo dans le cadre de sa campagne annuelle de stérilisation des œufs de goélands.

La démarche vise à en diminuer les nuisances tout en respectant l'espèce protégée.

“ *Sous couvert d'une autorisation préfectorale, ce sont 14 œufs de Goélands argentés qui ont été stérilisés.* ”

EN
BREF

le CMJ participe à la végétalisation du skate park

Suite à une demande de la part du CMJ, deux magnolias ont été plantés, avec la participation des membres de l'équipe, au niveau du skate park.

BARÈME DAIDE DE LA COMMUNE

TRAITEMENT 2022

frelons asiatiques

L'enlèvement des nids de frelons asiatiques est effectué par la société Bionéo Vendée qui intervient au cas par cas sur demande du référent communal.

Tout particulier, qui constate la présence d'un nid sur son terrain, dangereux pour lui-même et ses voisins, peut le signaler à la Mairie

☎ 02 51 30 37 01

✉ ou sur www.latranchesurmer.fr/systeme/contact

La Mairie dépêchera un spécialiste pour évaluer le degré d'intervention, estimer son coût et déclencher l'intervention.

La commune a voté une aide renforcée, les particuliers devront s'acquitter d'un forfait de 50€ facturé par la société Bionéo; le solde restant sera pris en charge par la Mairie.

| BARÈME/ AIDE DE LA COMMUNE | | | | | |
|----------------------------|--------------|---------|-------------------|--------------------|----------------------------|
| TECHNIQUE | MOYEN/ TEMPS | HAUTEUR | MONTANT TOTAL TTC | AIDE DE LA COMMUNE | PARTICIPATION INDIVIDUELLE |
| Au sol | 1 tech. | Pré-nid | 68 € | 18 € | 50 € |
| Au sol | 1 tech. | <3m | 90 € | 40 € | 50 € |
| A l'échelle | 1 tech. | <8m | 105 € | 55 € | 50 € |
| A la canne | <30mn | <12m | 134 € | 84 € | 50 € |
| A la canne | <45mn | <16m | 156 € | 106 € | 50 € |
| A la canne | <60mn | <20m | 189 € | 139 € | 50 € |
| Nacelle | 2 tech. | > 20m | Sur devis | | 50 € |

TRAITEMENT 2022

chenilles processionnaires

Fin septembre-début octobre 2022, un traitement biologique contenant du Bacille de Thuringe est programmé par pulvérisation dans un rayon de 40m à partir des voies publiques de circulation, le traitement est pris en charge sur l'ensemble de la commune par la municipalité.

Les personnes qui ne souhaitent pas que l'on traite leur parcelle devront se faire connaître en Mairie.

☎ 02 51 30 37 01

✉ mairie@latranchesurmer.eu

Les particuliers qui souhaitent traiter simultanément les pins de leur propriété doivent s'inscrire auprès de

Polleni0-Vendée

Adhésion Polleni0 : 5€

📍 Allée des Druides
85004 La Roche sur Yon Cedex

☎ 02 51 47 70 61

✉ polleni085@polleni0.fr

| BARÈME/ AIDE DE LA COMMUNE | | | |
|----------------------------|----------------------|--------------------|------------------------------|
| NOMBRE D'ARBRES TRAITÉS | FORFAIT TTC POLLENIL | AIDE DE LA COMMUNE | FACTURATION INDIVIDUELLE TTC |
| 1 à 5 arbres | 84,5 € | 25 € | 59,5 |
| 6 à 10 arbres | 122 € | 50€ | 72 |
| 11 à 15 arbres | 160 € | 50€ | 110 |
| 16 à 20 arbres | 213 € | 50€ | 163 |
| 21 à 25 arbres | 266 € | 50€ | 216 |
| 26 à 30 arbres | 319 € | 50€ | 269 |
| 31 à 35 arbres | 372 € | 50€ | 322 |
| 36 à 40 arbres | 425 € | 50€ | 375 |
| 41 à 45 arbres | 478,5 € | 50€ | 428.5 |
| 46 à 50 arbres | 530,5 € | 50€ | 480.5 |

LA MUNICIPALITÉ au plus près des associations

Charte des associations: Le 9 juin, les présidents et présidentes des associations tranchaises se sont retrouvés pour une lecture commentée des articles de cette future charte, ouvrant la possibilité de préciser certains points. Cette charte définitive sera signée avant le mois de septembre. Rien de révolutionnaire. La charte réaffirme le soutien de la municipalité aux associations et présente « noir sur blanc » ce qui se pratique tous les jours, depuis longtemps déjà.



VIVIER DES BÉNÉVOLES

Face aux besoins de bénévoles lors des manifestations organisées par les associations mais aussi la Municipalité ainsi que l'Office de Tourisme et à la difficulté à mobiliser, la Municipalité souhaite apporter son soutien aux initiatives de ce type.

Une nouvelle page sur le site internet de la Mairie permet, à qui le souhaite, de s'inscrire dans un fichier de bénévoles. Des formulaires papier sont également disponibles

à l'accueil de la Mairie.

Dès lors qu'une association, l'Office de Tourisme ou encore la Mairie formaliseront le besoin de bénévoles auprès de la Mairie, un mail sera envoyé pour solliciter au groupe de bénévoles. La réponse est libre à chacun.

Merci à tous pour votre future participation.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme tous les ans, il se tiendra à l'Aunis le premier week-end de

septembre. Les horaires restent à préciser. Les responsables des associations vous présenteront leurs activités. Ils seront à votre disposition pour répondre à vos questions et pourront prendre les inscriptions.

L'été s'annonce beau et chaud. Nous vous le souhaitons "récupérateur" après les deux années que nous venons de vivre.

Michel Sire

Conseiller municipal, délégué aux associations et aux salles municipales

HUMANITAIRE

SECOURS CATHOLIQUE

Un grand merci pour votre participation à la vente du samedi 30 avril au profit de l'Ukraine. Vos dons ont été envoyés à la Fédération.

Pour information pour les mois de juillet et août, nous serons ouverts :

📅 Tous les mercredis et samedis

🕒 De 9h30 à 12h30

📍 Au local Impasse Jules Ferry et Salle St Nicolas du presbytère au 12 rue Anatole France

Nous vous demandons de bien vouloir respecter les consignes. Ne pas monter en voiture et ne pas déposer vos vélos sur les murs des propriétés privées. (impasse Jules Ferry).

Si vos dons vêtements sont trop lourds, demandez de l'aide à l'accueil.

LOISIRS

CLUB TRANCHAIS DE SCRABBLE

Pour les estivants, sachez que nous jouons au Scrabble tous les mardis des vacances d'été à la salle Barbot de la Terrière. Vous êtes les bienvenus.

Contact

✉ claud.guieau@neuf.fr

☎ 06 23 29 05 60

COMITÉ D'ACCUEIL

La MARCHE GOURMANDE
Repas en quatre étapes.

📅 Mardi 16 août

🕒 Départs entre 17 et 18h

📍 Aux Floralties

Inscriptions

☎ Annie : 06 70 37 45 62

🔗 gourmande.lafrancheaccueil.fr

KENZA DANSE

Allez tout le monde en piste ...Venez rejoindre l'équipe de KENZA danse pour vous éclater en zumba, ou renforcer

vos corps avec des cours de gym dynamique ou/et de gym douce.

📅 Les cours débuteront le mercredi 28 septembre

🕒 Mercredi : 18h30 à 19h30 : zumba
Jeudi : 10h30 à 11h30 : zumba seniors

Jeudi : 11h30 à 12h30 : gym

Contact

☎ Séverine Mourat : 07 83 26 90 80

SPORT

ACADÉMIE CÔTE DE LUMIÈRE ET UNION SPORTIVE MICHELAISE TRIOLAISE CÔTE DE LUMIÈRE (USMTCL)

Stage foot d'été proposé par la Côte de Lumière Académie. Ouvert aux 7-13 ans - 3 formules possibles. Tenue de football offerte.

📅 Du 25 au 29 juillet et du 8 au 12 août

Réservation

☎ 06 21 65 36 26

✉ guimy.rousseau@wanadoo.fr

CERCLE NAUTIQUE TRANCHAIS

Le Cercle Nautique Tranchais organise la 21^e édition du Raid windsurf la Tranche / Île de Ré. Vous pourrez suivre la course depuis la plage grâce à un écran géant qui retransmettra la course en direct depuis un hélicoptère. Ambiance et convivialité seront au rendez-vous.

📅 Dimanche 21 août

Contact

✉ cntranchais@orange.fr

☎ 02 52 20 12 42

🔗 cntranchais.jimdo.com/

JUDO CLUB TRANCHAIS

Stage de Judo organisé par le JUDO club TRANCHAIS et le Comité de Vendée Co animateur. Christian NOLLEAU 7^e DAN

📅 Du 22 au 26 août pour minimes -cadets - juniors sur sélection et par inscription au comité de Vendée

📍 À la salle Omnisports de La Tranche-sur-Mer.

LE SURF CLUB TRANCHAIS

Le Surf club Tranchais propose à l'année la pratique des sports de glisse (surf, stand up paddle, bodyboard, skimboard) et aussi des cours d'initiation au sauvetage.

Notre club est affilié à la fédération française de surf, nous délivrons des licences afin de pouvoir participer à des compétitions et surtout être assuré durant la pratique de ces sports de glisse.

Contact

✉ surfclubtranchais@gmail.com

☎ 06 33 87 25 13



BRUITS DE VOISINAGE, des règles s'appliquent à tous

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.



EST CONSIDÉRÉ COMME BRUIT DE VOISINAGE :

- Un individu : cris, bruits de pas, chants...
- Une chose : appareils électroménagers, appareils qui diffusent du son et de la musique, instruments de musique, feu d'artifice...
- Les animaux : cris, aboiements...
- Des travaux bruyants : entretien, réglage moteurs, réparation véhicule (sauf courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé),
- De stationnement prolongé de véhicules moteurs tournants,
- De cyclomoteurs : échappement modifié, usage intempestif du moteur à l'arrêt...

Cette liste est non-exhaustive, pour plus d'informations, vous pouvez consulter

le site du Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB) : <http://www.bruit.fr/>

Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage **nécessitant l'utilisation d'engins bruyants, sont autorisées :**

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Tout bruit fait entre 22h et 7h du matin est considéré comme du tapage nocturne.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Les chantiers de travaux privés ou publics,

l'entretien des espaces verts, les travaux de voirie et les travaux sur des bâtiments existants sont autorisés :

- du lundi au vendredi de 7h à 20h
- le samedi de 8h à 20h
- Interdits les dimanches et jours fériés

Des dérogations exceptionnelles de durée limitée peuvent être accordées par le Maire s'il s'avère nécessaire que les travaux considérés soient effectués en dehors des heures et jours autorisés.

Les exploitants agricoles peuvent utiliser, uniquement en période de récolte, les machines et moyens de transports des récoltes les jours et horaires suivants :

- du lundi au samedi de 5h à 23h
- les dimanches et jours fériés de 7h à 20h

POUR VOTRE COMMUNE UNE complémentaire santé sociale

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les employeurs du privé doivent proposer une couverture complémentaire de santé collective à l'ensemble de leurs salariés.

Et pour les retraités et les non-salariés ?

Avec la baisse des niveaux de remboursement du régime général de Sécurité Sociale, il devient de plus en plus difficile de se passer d'une complémentaire santé.

Le coût peut parfois même faire renoncer à l'accès aux soins.

C'est pourquoi le CCAS et la Municipalité de La Tranche-sur-Mer proposent aux habitants de la Commune de pouvoir bénéficier d'une complémentaire santé à un prix compétitif, en partenariat avec AXA.

Cette assurance santé pour votre commune, à destination des Tranchais, permet de bénéficier

d'une remise de 25% pour les Retraités/Séniors, Travailleurs Non-Salariés, Agriculteurs et Agents Titulaires Fonctionnaires sur la Commune et de 15% pour les autres Résidents.

Modifiable à tout moment, l'adhésion se fait sur la base du volontariat et n'est évidemment pas obligatoire.

Pour toute demande d'information :

Françoise PIUMI pour Axa France

☎ 06 86 79 56 87

✉ francoise.piumi@axa.fr

Stéphane BOUTRY pour Axa France

☎ 06 04 05 37 36

✉ stephane.boutry@axa.fr

LES PERMANENCES de France Services

France Services sera présent en Mairie les jeudis suivants :

- 28 juillet
- 11 et 25 août
- 29 septembre

ATTENTION Mme Angélique Proquin reçoit uniquement sur rendez-vous.

Pour prendre rdv

☎ 02 51 56 70 88 / 06 31 90 67 53

Pour rappel France Service vous accompagne dans les démarches suivantes :

L'EMPLOI

Actualisation / Consultation des offres

Mise à jour du CV / Lettre de motivation

Inscription ou réinscription...

LA FAMILLE

■ CAF : aide à la constitution du dossier (prime d'activité, aide au

logement...)

■ CPAM : création d'un compte Ameli.fr, dossier CMU

■ MSA : aide à la constitution du dossier (retraite, prime d'activité...)

■ FEPEM (fédération des particuliers-employeurs) : relais d'information.

■ CARSAT : relai d'information

LES SERVICES PUBLICS

■ Pré-demande en ligne : passeport, CNI...

■ Tél-procédure : carte grise, renouvellement de permis de conduire, immatriculation...)

■ Impôt : assistance dans les démarches

LES PERSONNES ÂGÉES

Dossier APA ou ADPA

Dossier Viatrajectoire (entrée en EHPAD)

LES PARTENAIRES INTERVENANTS SONT LES SUIVANTS

■ ADILE 85 : information sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement et à l'urbanisme.

■ Mission Locale : chargée de l'insertion par l'emploi, aide et conseille les jeunes de 16 à 25 ans.

■ CEIDRE : l'association assure un accompagnement personnalisé auprès des demandeurs d'emploi.

Marie-Dominique Robin

4^e adjointe, déléguée aux affaires sociales, à la solidarité, au logement et à l'EHPAD



CALENDRIER DE COLLECTE des déchets de la Tranche-sur-Mer

Secteur ouest

| JUILLET | | | | | | |
|---------|----|----|----|----|----|----|
| LU | MA | ME | JE | VE | SA | DI |
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

| AOÛT | | | | | | |
|------|----|----|----|----|----|----|
| LU | MA | ME | JE | VE | SA | DI |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

| SEPTEMBRE | | | | | | |
|-----------|----|----|----|----|----|----|
| LU | MA | ME | JE | VE | SA | DI |
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | | |

Collecte des ordures ménagères Collecte des emballages Collecte des papiers Collecte des verres

Secteur est

| JUILLET | | | | | | |
|---------|----|----|----|----|----|----|
| LU | MA | ME | JE | VE | SA | DI |
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

| AOÛT | | | | | | |
|------|----|----|----|----|----|----|
| LU | MA | ME | JE | VE | SA | DI |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

| SEPTEMBRE | | | | | | |
|-----------|----|----|----|----|----|----|
| LU | MA | ME | JE | VE | SA | DI |
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | | |

État civil

Mariages

Fanny CHARPENTIER & Frédéric TRINDADE
30 avril

Ornella PIU & Romain PONTON
18 juin

Décès

Jean-Marie HANNECART
19 mars

Germaine BRELET
21 mars

Chantal BORDIN
22 mars

Michelle PAPIN
27 mars

Sandrine MALLO
30 mars

René TAVÉ
13 avril

Jacqueline BRUNEAU
23 avril

Monique INGHELS
23 avril

Jackie PECQUEUR
17 mai

Franck FILLON
18 mai

Raymonde RIHET
26 mai

Yves BIANCO
4 juin

Claude DOISE
12 juin

Gérard MATHIEU
17 juin

L'ÉTÉ S'ANNONCE beau et chaud

Certes nous devons accepter les inconvénients et les nuisances d'une augmentation soudaine de la population : circulation, stationnement, bruits, incivilités...

Mais n'est-ce pas **souhaitable** de voir la vie économique tourner à plein régime ?

N'est-ce pas **important** de pouvoir bénéficier de plages propres, sécurisées, dans l'une des eaux les plus chaudes de Vendée ?

N'est-ce pas **agréable** de pouvoir profiter d'animations variées : spectacles de rues, concerts, films, animations sportives, parcours ludiques...

Oui, ce sont les atouts de notre commune et nous ferons notre maximum pour les développer.

Nous vous souhaitons un bel été, permettant de vivre des temps forts en famille et avec vos amis.



Le bonheur n'est pas toujours dans un ciel éternellement bleu. Mais dans les choses les plus simples de la vie."

Confucius

LA TRANCHE-SUR-MER face à l'érosion côtière



La côte française est ainsi prise entre 2 feux. Menacée par les vagues qui viennent grignoter inexorablement le littoral. De l'autre, l'intérieur des terres qui séduisent les urbains en mal d'embruns. D'ici 2040, la population des départements littoraux français aura

augmenté de 19%. Une double problématique bien complexe à endiguer. De plus, la loi Climat et Résilience de 2021 entérine la distinction entre la submersion considérée comme risque majeur et l'érosion côtière considérée lente et prévisible. La loi Barnier permet pour l'instant de n'indemniser que les risques liés à la submersion, mais pas ceux relevant de l'érosion. 126 communes dont La Tranche-sur-Mer sont concernées par la montée des eaux. Elles devront tenir compte du recul

du trait de côte en matière d'urbanisme et de politique d'aménagement. Il s'agit bien là d'un sujet d'actualité, car la zone naturelle de la Belle Henriette à La Tranche-sur-Mer et les maisons proches pourraient être à nouveau impactées. Ce sujet devra nous rassembler et non nous diviser. Belles vacances à toutes et à tous et prenons soin de nos plages, de nos dunes, elles sont fragiles... **Si vous souhaitez nous suivre : www.ensembleunautregerard.fr**



MAIRIE DE LA TRANCHE-SUR-MER
Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

🕒 Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30
Mardi : 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Samedi – Permanence :

Du 1^{er} octobre au 31 mars : 9h30 à 12h
Du 1^{er} avril au 30 septembre : 9h à 12h

☎ 02 51 30 37 01 – Fax : 02 51 27 71 62

✉ mairie@latranchesurmer.eu

🌐 www.latranchesurmer.fr



Directeur de la publication : Serge KUBRYK
Conception : Audrey Bareil communication
Impression : Offset 5

Crédits photos : Mairie et Office de tourisme de La
Tranche-sur-Mer, Julien Gazeau

Dépôt légal : 3^e trimestre 2022

Tirage : 3000 exemplaires

La Tranche-sur-Mer Magazine est édité par le :

SERVICE COMMUNICATION

de la mairie de La Tranche-sur-Mer

Rue de l'Hôtel de Ville

85360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎ 02 51 30 37 01

✉ mairie@latranchesurmer.eu



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET COORDONNÉES UTILES

| | |
|---|------------------------------|
| Pompiers | 18 |
| SAMU | 15 |
| Centre antipoison | 02 41 48 21 21 |
| Gendarmerie | 17 et/ou 02 51 30 30 11 |
| ENEDIS Dépannage (électricité) | 09 72 67 50 85 |
| Sauvetage en mer | 112 et/ou 02 51 30 31 72 |
| CROSS Etel | 196 et/ou 02 97 55 35 35 |
| Violences conjugales | 39 19 |
| Femmes battues | 02 51 47 77 59 |
| SOS Enfants disparus | 116 000 et/ou 08 10 01 20 14 |
| Enfance maltraitée | 119 |
| Drogue Alcool Tabac info service | 0 800 231 313 |
| SIDA Info service | 0 800 840 800 |
| Discrimination | 08 100 050 00 |
| SOS Amitié | 02 40 04 04 04 |
| Accompagner la fin de vie | 0 811 020 300 |
| ADMR (service à la personne) | 02 52 61 47 47 |
| Police municipale | 02 55 86 00 10 |
| N° d'urgence et unique pour tous les services en appelant d'un portable (fonctionne même hors réseau) | 112 |
| Appel d'urgence pour personnes ayant des difficultés pour parler ou d'audition | 114 |

POUR JOINDRE UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux

- La nuit de 20h à 8h
- Le samedi à partir de 12h
- Les dimanches et jours fériés 116 117

POUR JOINDRE UN PHARMACIEN

En dehors des heures d'ouverture 32 37

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

4 Rue des Nénuphars – 85360 La Tranche-sur-Mer

☎ 02 51 30 37 91 – Fax : 02 51 30 13 67

✉ ctm@latranchesurmer.eu

🕒 De 9h à 12h tous les jours sauf le samedi et le dimanche.

OFFICE DE TOURISME

Rue Jules Ferry – 85360 La Tranche-sur-Mer

☎ 02 51 30 33 96

✉ contact@latranchesurmer-tourisme.fr